

Le 18 juillet 2011

Audience Philippe RAMBAL

La section des directeurs de l'Union représentée par Christian BOULAIS secrétaire de section et Bernard CAMUT membre du bureau national en charge de l'encadrement, a été reçue le mardi 12 juillet par Philippe RAMBAL assisté d'Olivier ROUSEAU chef du bureau RH1B.

Lors de cette audience, nous avons abordé la question des CH, les deux prochains mouvements d'AFIP AGFIP, les règles de gestion du corps des AFIP, ainsi que quelques problématiques d'ensemble.

Conservations et conservateurs

S'agissant de la structure, la direction générale mène actuellement des réflexions en interne sur l'organisation des services fonciers. Noël CLAUDON, AGFIP, chargé de mission, doit livrer un rapport au Directeur général sur le sujet avant la fin de l'année. Il est probable, qu'après une phase de consultations, plusieurs options seront sur la table avec des expérimentations associées. Le paysage des futurs services fonciers ne sera donc pas stabilisé avant 2013/2014.

Dès lors le prochain classement des CH qui interviendra en 2012 sera réalisé à périmètre constant avec les critères habituels dans ce genre d'exercice. A l'issue de ce classement, nous devons avoir des services fonciers classés jusqu'à HE-C et des transferts d'indices vers les autres familles de postes comptables. Sauf exceptions, les postes indicés récupérés à l'issue de ce classement seront dévolus à des cadres de la filière fiscale. Nous avons plaidé pour qu'un nombre suffisant de postes HE-C soient conservés en vue d'assurer une fin de carrière aux futurs AFIP qui n'accéderont pas au grade d'AGFIP.

S'agissant du grade de conservateur, nous avons plaidé pour que la direction générale assouplisse sa doctrine en comblant toutes les vacances y compris en nommant des agents qui resteront bien au delà de 2012. Sauf à faire preuve de naïveté, il faut saturer les prochains et derniers mouvements de conservateurs. C'est en effet l'unique manière de trouver des solutions honorables pour un certain nombre de camarades placés dans une situation particulière et permettre par voie de conséquence de conserver un taux de promouvabilité présentable pour les futures promotions d'AGFIP, AFIP et d'AFIPA. En contrepartie, les indices correspondant aux postes occupés par des conservateurs en voie d'extinction ne seraient déployés dans le réseau qu'après la libération définitive du poste.

Philippe RAMBAL sans s'engager officiellement sur un assouplissement de la doctrine a bien en tête les avantages du dispositif que nous proposons et symétriquement les inconvénients d'un excès de rigidité.

S'agissant de la rémunération après la disparition juridique du grade au 31 décembre 2012, nous avons proposé de partir, par catégorie de CH, sur une moyenne des 24 derniers mois. Sur ce sujet, la direction générale n'a manifestement pas encore arrêté sa position.

Les prochains mouvements AFIP AGFIP

Les prochains mouvements AFIP AGFIP auront lieu en septembre 2011 et en mars 2012. Ces échéances devraient normalement être tenues.

Lors de la prochaine CAP, sera prononcée l'intégration dans le corps des AFIP/ AGFIP de tous ceux qui étaient en attente de reclassement. Celle-ci devrait prendre effet en principe au 01 octobre 2011 et au pire au 01 novembre 2011. Dans tous les cas de figure, le corps sera constitué au 31/12/2011 et de ce fait l'ouverture au tour extérieur interviendra dès 2012 soit avec un an d'avance sur l'hypothèse de départ. Cette CAP, annoncée comme limitée ne devrait pas être si « riquiqui » puisqu'une dizaine de DLU sont à pourvoir ainsi que des chefs de pôle dans nombre de DLU ce qui permettra à des AFIP issus du tableau 2006 d'accéder au grade d'AGFIP. Le tableau 2006 devrait être également examiné une dernière fois en mars 2012. Après, pour ceux qui ne seront pas pris, il faudra « jouer la consolante ».

Philippe RAMBAL nous a annoncé qu'en application du dispositif législatif et réglementaire en vigueur, certains hauts responsables de la DGFIP atteints par la limite d'âge personnelle, seraient peut être amenés à prolonger de manière transitoire leur mission. On imagine que le DRFIP de Paris puisse être concerné par ce type de dispositif.

Les règles de gestion

En mars 2011, lors de la dernière CAP AFIP/ AGFIP, nous avons demandé à Philippe RAMBAL de faire en sorte que les règles de gestion du corps soient arrêtées avant fin 2012. Ce en quoi il avait souscrit.

D'ores et déjà, lors de la réunion de synthèse du 07 avril 2011 avec les OS les principes de l'accès au grade d'AFIP ont été arrêtés dans le sens d'une sélection basée sur le dossier individuel et une série d'entretiens avec les services centraux. A l'issue de cette sélection, ceux qui n'auront pas été retenus pourront bénéficier d'une seconde chance à l'issue d'un délai de 5 ans. Ces modalités de sélection correspondent totalement aux propositions que nous avons formulées. Très concrètement, la seconde chance qui n'aura pas la dimension d'un boulevard s'ouvrira pour la liste d'aptitude 2013 (sélection en 2012) à ceux ayant échoué lors de la sélection au grade de directeur départemental ou de CSTP des tableaux 2008 .

S'agissant des autres règles de gestion, nous avons proposé à Philippe RAMBAL que le bureau RH1B établisse avant la CAP de septembre, la liste des sujets restant à traiter afin de recueillir l'avis des membres de la CAP sur ces questions.

Une réunion de synthèse pourrait de dérouler à l'issue de cette première phase sur la base des propositions de l'administration.

Nous avons profité de cette audience pour aborder quelques sujets de coopération internationale (mission rattachée au pôle PR) et notamment la nécessité pour la DGFIP d'apporter son soutien

à la Grèce. Philippe RAMBAL nous a répondu que la MCI avait fait des propositions dans ce sens à Bruxelles en proposant d'insister sur le volet contrôle fiscal.

S'agissant des structures, nous avons évoqué la situation du contrôle fiscal et celle des organigrammes des DLU. Philippe RAMBAL souhaite tordre le coup à l'image « piège à carrière » des structures du contrôle fiscal qui sont et seront bien positionnées dans la pyramide des emplois de la DGFIP allant jusqu'à AGFIP Classe exceptionnelle en passant par AGFIP 1 classe. Quand aux questions sur les organigrammes des DLU, on a le sentiment qu'ayant à peine achevé leur mise en place, il inclinerait plutôt à un temps de pause.

Mouvements CH et AFIP/ AGFIP

Il est essentiel de nous faire parvenir vos demandes de nominations, mutations pour que nous puissions suivre au mieux les dossiers. Il est encore temps pour les retardataires.

Elections en CAP N°1 : votez pour nos listes !

Bonne nouvelle, le 20 octobre, nous serons au rendez-vous en présentant des listes à vos suffrages.

En CAP N° 1 et en Comités Techniques, vous pourrez voter pour les représentants de l'Union.

Secrétaire de section	Christian BOULAIS - Directeur départemental	christian.boulais@dgfip.finances.gouv.fr
Correspondant Bureau national	Bernard CAMUT - Inspecteur principal	bernard.camut@dgfip.finances.gouv.fr

<http://snuisudtresor.fr>

BOITE 29 - 80 Rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 -
union@snuisudtresor.fr